# Le Loudéacien

Le journal de la ville

Ville de Loudéac

Aquarev
Ville de Loudéac

# Aquarev

## Trophée de Bronze

## Victoires du Paysage 2014

## 2015

***Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.***

N°77 - Janvier 2015

PUB

# Edito

Sommaire


4 **INFORMATIONS**
Etat civil, brèves, mots de la majorité et de la minorité, rétro, travaux, économie, environnement

11 **PROJETS**
La rue Notre-Dame
La LGV en Centre-Bretagne

12 **DOSSIER**
NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES
- Mise en réseau
- Vidéo-Projecteur Interactif

14 **VIVRE A LOUDEAC**
LIEU : rue Mireille Chrisostome
PATRIMOINE : rue Glais-Bizoin
BILAN 2014 : état-civil
ASSOCIATION : «*Partageons tout*» affiliée au sport adapté
LIEU : un prix national pour Aquarev

19 **RENDEZ-VOUS**
- Le cirque à la Médiathèque
- Emerveillement au Palais des Congrès et de la Culture
- De l'Afrique au Moyen-Orient au cinéma

22 **AGENDA**

24 **EVENEMENT**
Inauguration sportive du Palais des Sports


**Chères Loudéaciennes,**
**Chers Loudéaciens,**

**2015 : Année de responsabilité**
Il est d'usage de formuler des vœux pieux lors de chaque début d'année. Souvent ces derniers ne résistent pas au fils du temps et à la réalité. C'est pourquoi, j'ai toujours préféré un discours de vérité et énoncer ce que nous sommes en mesure de réaliser. Le Palais des sports en est une parfaite illustration.
Néanmoins, compte tenu des restrictions budgétaires actuelles imposées par l'Etat, nous savons qu'à l'avenir nous devrons continuer à améliorer le service rendu à la population avec de moindres ressources. Le maintien de notre qualité de vie découlera plus que jamais de la responsabilité et du sens de l'intérêt général de chacun. C'est ainsi que seront conduites les affaires municipales.

**Aquarev reconnu nationalement**
Le 11 décembre dernier, le Jury du concours des « Victoires du paysage » présidé par Erik Orsenna, a primé Aquarev d'une « Victoire de bronze » dans la catégorie « Espace à dominante naturelle ». Avec 131 dossiers initialement déposés sur l'ensemble du territoire français, c'est pour nous un sentiment d'une grande satisfaction de voir que notre travail a été reconnu nationalement.
Cette consécration permettra tout naturellement d'accroître la notoriété du site, suscitera sans nul doute la curiosité de nouveaux visiteurs et confirme qu'il est possible, avec de la volonté, de créer un tourisme vert en centre Bretagne.

**Ouverture du Palais des sports**
Le 28 novembre dernier, j'inaugurais en présence de David Douillet le Palais des Sports. Preuve de l'attente suscitée, plus de 4 000 Loudéaciens sont venus visiter cet équipement innovant lors des portes ouvertes. Il est désormais venu le temps des premières rencontres sportives. La date du 10 janvier est à noter sur tous les agendas. Nul doute que la rencontre entre Cesson-Sévigné et Tremblay, deux équipes qui évoluent dans l'élite nationale, marquera l'histoire du Palais des sports.

**Cérémonie de vœux à la population**
Vous êtes chaleureusement conviés, comme chaque année à la traditionnelle cérémonie de vœux à la population qui se déroulera le vendredi 9 janvier à 19 heures au foyer municipal. En attendant ce moment de convivialité, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale tous nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année !

Bonne année à tous, Boune Anneï à teurtout ! Bloavez Mad !

**Gérard HUET**
Maire
Conseiller général


Hôtel de ville, 20 rue Notre Dame, 22600 Loudéac- Tél. 02 96 66 85 00 - www.ville-loudeac.fr - accueil@ville-loudeac.fr
Directeur de la publication : Gérard Huet - Rédaction, photos, mise en page : Céline Garancher.
Comité de lecture : B. Boulanger, M. Collet, E. Monnier, H. Gouteux, M. Besnard, B. Chanu, V. Gilles, M. Huet - Publicité : BRM Médias
Dépôt légal : Janvier 2015 - Impression : Imprimerie du Centre Bretagne, Loudéac - Tirage : 5 600 ex.

# Etat civil

## Naissances

**02/10** – Lisa BOUVON
**04/10** – Cyrielle TAMBENDZA
**07/10** – Thao LE TUTOUR
**15/10** – Yüniss ISSA
**19/10** – Eva JAGLIN
**23/10** – Ambre BERTHE
**25/10** – Louise GUILLAUME
**26/10** – Antonin NICOLAS
**29/10** – Brewenn LE GUENNEC
**10/11** – Eliya HELLO VANBEVER
**13/11** – Nohlan LE MOIGN FRANCOIS
**17/11** – Martin DUAULT
**22/11** – Agathe DESSAUDES
**30/11** – Jules COLLET

## Décès

**02/10** – Robert JAVON, 79 ans
**05/10** – Jeannine BALUSSON née KNAPEN, 84 ans
**06/10** – Loïc HOCHET, 61 ans
**12/10** – Lucienne JOSSELIN née JOSSE, 89 ans
**16/10** – Michel LE GAILLARD, 67 ans
**19/10** – Marie LE GUEN née MICHARD, 83 ans
**20/10** – Simone ROPERT, 83 ans
**20/10** – Michel MORO, 77 ans
**28/10** – André DUAULT, 81 ans
**29/10** – Marie LE SAUX née HERVO, 101 ans
**30/10** – Louise RIVOLET, 91 ans
**02/11** – Annick SAHNINE née ALANET, 81 ans
**02/11** – Thierry CADIO, 46 ans
**08/11** – Jeanne MALARD née LEVEXIER, 92 ans
**12/11** – Marcel LASSALLE, 83 ans
**15/11** – Valérie JOSSELIN, 44 ans
**22/11** – Georges MAUMUSSON, 77 ans
**23/11** – Jean-Louis BOUCHER, 63 ans
**24/11** – Evelyne PATTE, 69 ans

## Nécrologie

Le Conseil Municipal, réuni le 18 décembre, a observé une minute de silence en hommage à Didier Chouat, maire de Loudéac de 1989 à 2001.

# Brèves

## Concours d'écriture

En lien avec le thème du Printemps des Livres, un concours d'écriture est lancé. Le sujet est le suivant : ***Racontez un événement marquant de votre vie***. Le texte, tapé ou manuscrit (une page maximum), est à envoyer **avant le 1er mars 2015**, par courrier au Palais des Congrès et de la Culture, ou par e-mail : sylvie.pcc.loudeac@orange.fr
Concours ouvert à partir de 10 ans. Des bons d'achat à faire valoir au Salon du Livre sont à gagner.
Règlement complet au 02 96 28 65 50 ou www.pcc-loudeac.com

## Aides aux études et à la formation

Par le Conseil général des Côtes d'Armor
**Aides aux collégiens**
*Conditions :* collégiens dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor
*Montant en fonction des revenus familiaux* : 200 €
*Délai de dépôt* : avant le 31 mars de chaque année
**Prime à la mobilité**
*Conditions* : cette aide est accordée aux jeunes lycéens ou étudiants costarmoricains effectuant un stage d'étude obligatoire ou une scolarité à l'étranger de plus de quatre semaines. Le bénéfice des aides à la mobilité individuelle est étendu à :
- toute formation supérieure ouvrant droit à rémunération annuelle si celle-ci est inférieure à 53 % du SMIC ;
- toute formation à caractère sanitaire et social conventionnée et accessible à des diplômes de niveau V, dès lors qu'aucune autre aide n'est perçue pour ces études.

*Montants en fonction des revenus familiaux* : de 150 à 1 200 € (selon la durée et le pays)
*Délai de dépôt* : 2 mois avant le départ.
*Contact : Vanessa Le Calmé au 02 96 66 21 10.*

## Syndicat d'eau du Lié - Fuites et dégrèvements

Chaque année, des fuites d'eau se découvrent sur le réseau privé des abonnés (après compteur). Pour éviter de désagréables surprises à la réception des factures d'eau de fin d'année, il est rappelé quelques points importants :
- Vous êtes propriétaire de toute l'installation de distribution d'eau située après le compteur et, à ce titre, vous en êtes le responsable.
- Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau.

Si malgré votre vigilance, une fuite d'eau importante a lieu, un dégrèvement partiel peut vous être accordé par le syndicat sous conditions. Il conviendra de transmettre :
- courrier de demande de dégrèvement,
- copie recto-verso de la facture SAUR de fin d'année,
- attestation de l'entreprise de plomberie intervenante précisant la localisation de la fuite d'eau.

Ces documents sont à adresser au Syndicat d'adduction d'eau du Lié, Le Pont Querra - 22210 Plémet.
***Il est rappelé qu'aucun dégrèvement n'est accordé aux fuites dues à des appareils ménagers, équipements sanitaires ou de chauffage.***

# Mot de la majorité

## Réponse au mot de la minorité

**Rappels historiques**

Le 11 mars 2001, notre équipe municipale a battu très nettement la liste du Maire sortant avec 56,27% des suffrages exprimés.

Treize ans plus tard, les derniers nostalgiques des années 1990, comptent sur l'amnésie de certains pour nous faire croire que ce résultat n'était en aucun cas le fruit d'une politique calamiteuse de l'équipe sortante.

La vérité, c'est que les électeurs ont tout d'abord sanctionné **la fermeture de la maternité** et l'acceptation, entre autres et sans se battre, de la mise sous tutelle pontivienne du Centre de périnatalité ainsi que des urgences.

Les électeurs ont aussi sanctionné les **gaspillages en aménagements hasardeux** en centre-ville qui ont engendré des surcoûts pour le contribuable. Nous avons tous en mémoire qu'une fois ces travaux finis, ceux-ci devaient fréquemment être défaits pour être de nouveau refaits !

Les électeurs ont sanctionné une politique qui plus généralement entraînait Loudéac dans une importante **perte d'attractivité**. Alors que le nombre d'habitants augmentait à Pontivy, la population de Loudéac décroissait significativement avec la perte de 450 habitants lors du dernier recensement.

Les électeurs ont sanctionné **l'incohérence de la politique d'urbanisme**. Aucun équilibre ne se dégageait entre les différents projets de constructions.

Je ne tiens pas à établir une liste exhaustive des nombreux échecs de l'équipe municipale qui nous a précédés. Les Loudéaciennes et les Loudéaciens se souviennent des décisions qui étaient prises avec le plus grand mépris de la population.

Je regrette vraiment que je sois obligé de rappeler ces faits historiques. Mais face à ces contrevérités, je me devais de rétablir la vérité.

**Polémique revancharde de l'opposition**

Je ne pensais pas devoir répondre à l'opposition après avoir rendu un hommage respectueux à Didier Chouat dans la presse du 21 novembre et au conseil municipal du 18 décembre, et après l'avoir invité à la mise en place de la plaque des Maires de Loudéac où il était présent le 11 novembre 2011.

Je sais pertinemment que le manque de respect à mon égard de Mme Chouat à plusieurs reprises depuis 2001 m'a amené à ne pas mettre un avis d'obsèques, qui, après renseignements pris, l'aurait offusquée. Je laisse donc une fois de plus la polémique stérile à l'opposition revancharde.

**Notre équipe est résolument tournée vers l'avenir.** La récente inauguration du Palais des Sports démontre que nous savons travailler dans la concertation pour le plus grand nombre de Loudéaciens et non pour entretenir un clientélisme que nous avons malheureusement connu…

*Le Maire et les 22 élus de la majorité*

# Mot de la minorité

## Hommage à Didier Chouat

Didier Chouat, homme organisé, compétent et réfléchi a été maire de Loudéac pendant deux mandats (de 1989 à 2001). Toujours dans l'intérêt général, il a contribué avec ses équipes au développement de Loudéac dans tous les domaines :

- **L'enfance** avec l'ouverture du service petite enfance, la réhabilitation de l'école du centre et la construction d'un restaurant en self (également un à l'école J. Verne).
- **Le troisième âge** avec les constructions de la maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, la Résidence Brocéliande, l'espace Yann-Sohier.
- **La jeunesse** avec la création de la mission locale en collaboration avec Pontivy, les créations d'un service jeunesse, de la maison des jeunes, du conseil communal de jeunes.
- **Le sport** avec la transformation de la piscine en Centre Aquatique ludique, les « Aquatides », le centre équestre.
- **La culture** avec la création de l'office municipal culturel, constitué à partir du tissu associatif et de volontaires, la construction de la médiathèque, l'accompagnement à la création de l'école de musique.
- **Les équipements publics** avec la maison du développement qui regroupe les services intercommunaux, l'ANPE, la mission locale, le SMICTOM, etc.
- **La santé** avec la création, en collaboration avec le maire de Pontivy, du 8e secteur sanitaire dérogatoire, qui a permis d'éviter le rattachement à Vannes.
- **L'attractivité** par l'aménagement du centre ville et le développement des axes routiers autour de Loudéac, la création de la nouvelle zone sud à l'urbanisme industriel et commercial.
- **La Cidéral** dont il fut le président et qui aura été la réalisation la plus forte et la plus symbolique **(rassemblement et solidarité)**. Avec la Taxe professionnelle unique (TPU), il répond à la volonté de développement harmonieux de notre secteur, selon son leitmotiv : « Loudéac ne peut être une oasis de prospérité dans un désert. »

Nous avons constaté avec stupéfaction que la mairie n'avait fait paraître aucun avis de décès pour rendre hommage à l'un des anciens maires de Loudéac. Nous le regrettons vivement. Il y a la personne politique bien sûr mais avant tout il y a un homme qui manque à tous ses proches.

Bonne année 2015 à toutes et à tous !

*Les élus de la minorité,*
*Jean-Paul DUAULT, Gwenaëlle KERVELLA,*
*Rodolphe LE BRETON, Evelyne BOSCHER,*
*Jean-Michel SCOUARNEC, Marie-Claire BOURGES*

## Mardi 11 novembre

Une cérémonie marquant le Centenaire de la Grande Guerre s'est déroulée à Loudéac en présence de 800 personnes. Un cortège à cheval a précédé le défilé des porte-drapeaux, de nombreux enfants ont chanté la Marseillaise. Les noms des 221 morts au Champ d'Honneur ont été cités par les conseillers municipaux juniors au Monument aux Morts où une tranchée a symbolisé la rudesse de cette période. Puis, au foyer municipal, le récit d'un poilu a été lu par Julien Chevalier et a marqué les esprits. Enfin, l'arbre du Centenaire restera la trace de cette commémoration en centre-ville.
Une exposition en salle du Conseil municipal a complété ces manifestations commémoratives.

## Samedi 15 novembre

Reçu à l'Hôtel de ville, le Dr Pierre Etienne a présenté son livre «*Les bœufs*» qu'il vient de publier. Il y raconte sa vie, celle de son père et celle de son grand-père. Des hommes qui ont fait l'histoire de Loudéac durant le XX$^{e}$ siècle.

## Vendredi 21 novembre

Vernissage de l'exposition «***Les loudéaciens et la Grande Guerre***», composée de planches réalisées par les services municipaux grâce au travail de collégiens et lycéens loudéaciens. Plusieurs objets ont été prêtés par une quinzaine de donateurs (armes, munitions, médailles, uniformes...). Evénement en présence de M. Le Meur, président de l'Office National des Anciens Combattants, qui a versé à la Ville une subvention pour la réalisation d'un recueil.

## **Vendredi 28 novembre** Inauguration du Palais des Sports

Emma, jeune patineuse, et Elliot, jeune handballeur, ont tenu le ruban officiel avant sa coupure par Gérard Huet, maire, en présence de David Douillet.

*Bon courage à tous les judokas du Judo Club Loudéacien, sportivement*, signé ***David Douillet***. Le tatami restera marqué par les encouragements d'un champion olympique. La classe !

Visite guidée par les architectes, Serge Bertic, Yannick Bohuon et Elsa Deroche.

Inauguration en présence des représentants des financeurs :
Gérard Huet, Maire et Conseiller général,
Guy Le Helloco, Président de la Cidéral,
Monique Le Clézio, 1ère Vice-Présidente du Conseil général,
Georgette Bréard, 1ère Vice-Présidente du Conseil régional,
David Douillet, Député, ancien Ministre des sports,
Marc Le Fur, Député et Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

## **Samedi 29 novembre**

Porte-ouverte du Palais des Sports : 4 000 visiteurs conquis !
Guidés par des employés municipaux et des membres de l'Office Municipal des Sports, les loudéaciens et de nombreux habitants des communes voisines ont visité ce nouvel équipement.

## **Dimanche 14 décembre**

Marché de Noël organisé par la Ville de Loudéac au Champ de Foire et place de l'église.
Animations en centre-ville proposées par les commerçants et la Ville.

# Brèves

## Le dépistage du cancer du sein

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 % par l'organisme de couverture sociale (MSA, CPAM...). Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce.

**Dépistage, mode d'emploi :**

Une lettre est adressée tous les deux ans. Il suffit alors de prendre rendez-vous chez un radiologue de son choix. Celui-ci examine et réalise une mammographie complète. Les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

## Complémentaire santé : aide de la CPAM

L'acquisition d'une couverture complémentaire coûte cher mais ne pas en avoir peut s'avérer très onéreux ! Selon les ressources, la CPAM accompagne ses assurés pour bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose : la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ou l'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS).

**Comment faire pour demander la CMUC ou l'ACS ?**

Renseignements à la CPAM, Maison des Services Publics, 15 rue de Moncontour à Loudéac.

*Plus d'informations sur les conditions d'attribution : www. ameli.fr*

**Bon à savoir :** bénéficiaires de la CMUC ou de l'ACS, le centre d'examens de santé de la CPAM vous propose une consultation gratuite tous les ans. Il s'agit d'une matinée d'examens pour faire le point sur votre santé.

## Le vaccin contre la grippe

Le vaccin contre la grippe saisonnière est pris en charge à 100 % pour les assurés âgés de plus de 65 ans et les personnes à risque, qui sont :

- les femmes enceintes,
- les personnes atteintes de certaines Affections de Longue Durée concernées,
- les personnes souffrant d'obésité (IMC ≥ 40),
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque.

A la réception du bon de prise en charge, il est permis de retirer gratuitement et directement le vaccin, en pharmacie, sans prescription médicale (à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant pas été vaccinées l'an dernier qui doivent obligatoirement consulter leur médecin traitant).

Il est possible de **se faire vacciner jusqu'au 31 janvier**. L'immunité contre le virus apparaît quelques jours après. Il est donc important de le faire au plus tôt.

## Le Visa internet possible à Loudéac

Une des 10 mesures phares du programme régional pour une Bretagne numérique, le Visa Internet est ouvert à tous. C'est l'assurance :

- d'une formation accompagnée afin d'acquérir les connaissances de base sur l'utilisation d'internet et de l'ordinateur,
- d'un accès gratuit aux ressources pendant trois mois,
- de se former quand on veut, où l'on veut.

Des organismes sont agréés à Loudéac :

- Maison Familiale Rurale, 02 96 28 02 27
- P@T à la Maison de l'emploi, 02 96 28 65 60
- Points « cyberbase » de la Cidéral, 02 96 66 09 09.

# Travaux

## Réceptions des travaux

**Aménagement rond-point Triskell**
Entreprise :
Loudéac Paysages
Coût : 59 000 €

**Garage technique à Aquarev**
Entreprises :
Le Lièvre TP,
Le Ho Constructions,
Le Marchand, Argoat Bois et Constructions,
Groupe JM
Coût : 48 500 €

# Economie

## Concept motoculture

Didier Jouët a ouvert un espace de vente de matériels pour parcs et jardins. Il s'adresse aux professionnels (paysagistes...) et aux particuliers : tondeuse, microtracteur, débroussailleuse. En créant trois emplois, il assure les réparations et dispose d'une large gamme de pièces détachées. Concept motoculture propose aussi, à la vente, de nombreux modèles de voitures sans permis.

7 rue Jean Le Cam (zone de Kerd'Hervé). 02 96 11 96 37.
Ouvert du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-18h30.

*Ça bouge dans la forêt*

# L'ONF et les coupes d'arbres

***Vous l'avez peut être remarqué et cela vous a surpris. L'ONF, Office National des Forêts, a été contraint de couper, depuis 2 ans, des épicéas de sitka. Joël Le Bourvellec, technicien forestier à Loudéac, nous donne des explications.***

*Une des parcelles en cours d'exploitation, près de la Croisée des Mares d'Abbas*

***Quelle raison a poussé l'ONF à réaliser ces coupes ?***
Les épicéas de sitka sont victimes d'un insecte ravageur, le dendroctone. Un tiers des forêts d'épicéas de sitka est touché.

**Qu'est-ce que le dendroctone ?**
C'est un scotyle ravageur des épicéas. D'origine euro-sibérienne, l'insecte a été repéré en Bretagne en 2007-2008. Depuis, il poursuit sa colonisation avec des dépérissements importants sur toute la région. Les forêts gérées par l'ONF les plus touchées sont les forêts de Paimpont, Montauban, Loudéac, Québriac, Langonnet, Inguiniel… et des attaques sont encore en cours.

**Comment luttez-vous contre ces ravageurs ?**
Nous avons deux façons de procéder. Tout d'abord, de façon préventive, une lutte biologique contre cet insecte est mise en œuvre dans les peuplements récemment colonisés, en y introduisant le rhizofagus, le coléoptère-prédateur spécifique du dendroctone. Ces lâchers permettent de limiter son impact à moyen terme. Les dégâts restent importants dans les peuplements déjà fortement atteints ; d'où la lutte curative : les parcelles les plus touchées ont été traitées spécifiquement. Un réseau de placettes de suivi des dégâts, a été mis en place. La fréquence de passage des agents est de 2 fois par an minimum. Si la mortalité est jugée importante et l'attaque virulente, il est décidé d'abattre.

**Comment procédez-vous à la récolte de ces bois ?**
Le bois d'épicéa de sitka est récolté pour être valorisé afin de produire des palettes ou d'être utilisé dans la construction. Si les arbres des parcelles dépérissantes ne sont pas exploités rapidement, la qualité du bois se déprécie et il devient impossible de le transformer. Les abattages dénaturent le paysage. La forêt mettra du temps à cicatriser, 30 ans seront nécessaires pour retrouver une ambiance forestière, mais elle aura été sauvée.

**Expliquez-nous le renouvellement de ces parcelles.**
Une fois les bois purgés, les forestiers s'attachent à la reconstitution de la forêt. Les premiers plants (20 000 exemplaires) seront mis en terre à partir de janvier 2015 à Loudéac. L'hiver suivant, d'autres parcelles seront plantées, et ainsi de suite pendant plusieurs années. Le choix des essences est déterminé avec soin pour être favorable à la biodiversité : pins sylvestres et maritimes, douglas, épicéas de sitka. Ces chantiers permettront de garantir l'avenir de la forêt.

*Collecte intercommunale*

# Quid des Ordures Ménagères

***Elle s'applique à chaque habitant et à tous les professionnels, sa périodicité est annuelle. C'est la Redevance des Ordures Ménagères (REOM).***

L'ensemble du territoire de la Cidéral, soit 33 communes, bénéficie d'une collecte hebdomadaire en porte à porte ou par conteneur collectif.

## *Qui est redevable ?*

Chaque usager résidant et tous les professionnels du territoire doivent s'acquitter de la REOM. Cette redevance est constituée, d'une part fixe correspondant au coût de la collecte et frais de gestion, et d'une part variable selon la composition du foyer pour les particuliers (nombre de personnes au 1er janvier de l'année) ou selon le volume du conteneur pour les professionnels.

Tous les changements (composition du foyer, déménagement, décès ou autres) doivent être notifiés par écrit à la Cidéral (coordonnées ci-dessous).

Des fiches de réclamation sont également en téléchargement sur le site internet de l'intercommunalité.

**Les nouveaux arrivants** sont invités à se faire connaître en complétant une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

## *Avis aux propriétaires de logements locatifs*

Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs d'informer le service à chaque changement de locataires (départs et arrivées).

## *La facturation*

Les factures sont à acquitter, chaque année, en mars. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public et à envoyer à la Trésorerie, 4 rue St-Yves 22600 Loudéac.

Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (annuel ou trimestriel) peuvent en faire la demande en complétant le formulaire, téléchargeable sur le site internet de la Cidéral.

**Contact** : Service de la REOM (Cidéral), 02 96 66 40 10
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Email : n.boscher@cideral.fr - www.cideral.fr

## *Le nouveau système de collecte*

Un nouveau camion circulera dans la campagne loudéacienne à compter de ce premier trimestre 2015. Il est équipé d'un bras latéral permettant de lever les conteneurs. Il a plusieurs avantages : augmentation de la sécurité pour les rippers et réduction des coûts de collecte par une optimisation des tournées. Les points de collecte ont été aménagés à cet effet : création d'une dalle à droite de la chaussée dans le sens de la tournée.

## Tarifs 2015 (votés en Conseil communautaire le 15/12/2014)

Deux zones se distinguent :

- Vous habitez **Loudéac Ville**, vous bénéficiez de deux collectes hebdomadaires en porte à porte (ordures ménagères + sacs jaunes). Pour une résidence principale :
1 personne : 100 € - 2 personnes : 158 €
3 personnes ou plus : 210 €
Pour une résidence secondaire : 100 €
- Vous habitez le **secteur « Campagne » de Loudéac** : la collecte est hebdomadaire quelle que soit la méthode, poubelles individuelles ou conteneurs collectifs. Pour une résidence principale :
1 personne : 79 € - 2 personnes : 115 €
3 personnes ou plus : 152 €
Pour une résidence secondaire : 79 €

**RAPPEL : Les poubelles doivent être sorties la veille**. Le ramassage s'effectuant sur un roulement de 5 semaines, chaque chauffeur a son mode de fonctionnement. Ainsi ils ne passent pas tous à la même heure. Dès le passage effectué, ou **au plus tard le soir même, les poubelles doivent être ramassées**, sous peine de contraventions.

# Réaménagement de la rue Notre-Dame

**Lundi 17 novembre**, à l'Hôtel de ville, une réunion de concertation a lancé les travaux de réaménagement de la rue Notre-Dame. Un échange constructif entre les élus, les riverains et les commerçants.

**Travaux :**
- Réseaux d'assainissement et d'eau potable
- Voirie et trottoirs

**Périodes de travaux :**
La période privilégiée par les commerçants est celle des mois de janvier et février. Il a donc été décidé de réaliser les travaux en deux tranches : en début d'année 2015, les réseaux, puis un an après, le revêtement.

**4 projets**
Avec une seule variante : le nombre de places de stationnement proposé. Les projets ont été présentés lors de la concertation. Des aménagements vont être étudiés en tenant compte du respect de la réglementation en matière d'accessibilité (largeur réglementaire dédiée aux piétons, accessibilité aux magasins...) et des contraintes telles que la collecte des eaux pluviales (altimétries différentes entre les seuils des commerces...).

**Groupe de travail**
Trois commerçants ont souhaité y participer :
M. Le Naour (Epicerie Notre-Dame)
M. Le Guirinec (Poissonnerie L'océan)
M. Cadoret (Crêperie Notre-Dame)
Ils seront le relais entre la collectivité et l'ensemble des riverains et commerçants.

# La LGV à l'horizon 2030 ?

Le 29 octobre dernier, les élus du centre Bretagne se sont réunis à Loudéac, pour soutenir le projet du retour du train en Centre Bretagne. Cette vision de l'aménagement du territoire a été présentée auprès de Réseau Ferré de France lors du débat organisé par la Commission Nationale des Débats Publics.
A l'heure où la mobilité et la rapidité des déplacements deviennent des facteurs de création de richesse, il est indéniable que le retour du train en Centre Bretagne permettrait d'accroître significativement la compétitivité de notre territoire.
Ce constat est porté avec d'autres élus depuis longtemps. Le Conseil régional, présidé alors par Josselin de Rohan, avait envisagé de réouvrir le tronçon Loudéac –Saint-Gérand, mais finalement n'avait pas donné suite.
Depuis, rien n'a été engagé !

Aujourd'hui, on nous propose 3 tracés à l'horizon 2030 pour la Bretagne. Deux confortent une vision « côtière » du territoire régional.
Lors des débats, RFF a montré son scepticisme quant à la proposition d'une ligne à grande vitesse passant par le centre Bretagne. Compte tenu des enjeux pour l'avenir, il est regrettable que les principaux financeurs d'un tel projet soient aux abonnés absents.
A quoi bon s'investir dans un vrai projet d'aménagement du territoire si celui-ci ne sera finalement pas financé ! On peut craindre malheureusement qu'à l'heure actuelle, les « sphères bien pensantes » sont en train, une nouvelle fois, de nous vendre de la poudre aux yeux ! Et dire qu'il y a un siècle, pendant la guerre 14-18, les Loudéaciens se plaignaient de ne plus avoir que 6 trains à passer par jour !
Ce débat étant désormais ouvert, le développement de la Bretagne intérieure est un enjeu crucial. Il serait intolérable que nos propositions réalistes soient méprisées.

# Brèves

## Offre GrDF

Dans le cadre des 30 ans de contrat de concession avec la Ville de Loudéac, le distributeur de gaz GrDF propose une offre spéciale aux 30 premiers habitants de Loudéac choisissant GrDF pour la distribution du gaz naturel : une aide financière de 400 euros dans le cadre d'une conversion d'énergie.
**Plus de renseignements : services techniques M. Goraguer, 02 96 66 85 04.**

*Câblage dans les écoles*

# Informatique : c'est câblé !

***Le Conseil municipal du 14 novembre 2013 a voté la mise en place d'un PPI, Plan Pluriannuel d'Informatique de 100 000 € pour 2014-2019 afin de renouveler le parc informatique des écoles. Avant la mise en place des équipements, une priorité s'imposait : la mise en réseau de toutes les classes. Où en est-on ?***

La configuration des locaux des groupes scolaires publics a imposé un déploiement des travaux de câblage sur plusieurs mois.
**L'école élémentaire Jacques Prévert** a fait l'objet de ces travaux. La mise en réseau sera opérationnelle en janvier.
Dès le premier trimestre 2015, ces travaux débuteront à l'école élémentaire du Centre.
Alors que l'acquisition de la baie de brassage a été externalisée, tous les aménagements ont été réalisés en régie municipale par l'électricien, en étroite collaboration avec les enseignants afin de déterminer les emplacements souhaités pour les prises, notamment.

La baie de brassage à l'école Jacques Prévert

Goulotte de prises, installée dans la salle des professeurs à l'école Jacques Prévert

## L'intérêt de la mise en réseau

La mise en réseau local a pour objectif de permettre aux ordinateurs de l'école d'avoir accès aux ressources réparties sur internet, mais aussi sur le réseau interne. Elle permet de mettre en relation tous les lieux qui utilisent des ressources informatiques :
- les salles de classe,
- la bibliothèque,
- la salle des maîtres,
- la salle informatique,
- le bureau du directeur,

et ainsi favorise un fonctionnement global, le travail partagé et coopératif...
Toutes les machines reliées au réseau peuvent alors :
- utiliser la même imprimante,
- partager des ressources locales (productions des élèves, logiciels, cédéroms...),
- accéder simultanément et de façon indépendante à internet.

### Le câblage à Jacques Prévert en chiffres

1 km de câble
160 m de goulotte
12 pièces connectées
10 prises installées par classe :
- 3 prises de courant
- 2 prises réseau informatique
- 2 prises USB
- 1 prise RCA
- 1 prise Hdmi
- 1 prise audio

*Du nouveau matériel*

# Numérique : c'est interactif

***A l'école élémentaire Jules Verne, le déploiement du Plan numérique est plus visible : pas de câble, mais des Vidéos-Projecteurs Interactifs (VPI).***

En raison du projet de rénovation de l'école élémentaire Jules Verne, les travaux de câblage dans cet établissement n'ont pas été réalisés. Pour autant, les élèves et les enseignants n'ont pas été oubliés. En concertation avec ces derniers, le choix de la municipalité s'est porté sur l'équipement de deux classes en Vidéo-Projecteur Interactif (VPI). Installation en cours.

*L'électricien fait les derniers réglages dans la classe de CM2 de l'école Jules Verne*

## *Qu'est-ce qu'un VPI ?*

Le vidéo-projecteur interactif permet de :
- diffuser, projeter le contenu de l'ordinateur sur n'importe quelle surface lisse et claire (tableau, mur, table…), comme un vidéo-projecteur classique.
- d'interagir à l'aide d'un stylet avec l'ensemble du contenu de l'ordinateur ou des applications (y compris internet) ; comme si le tableau était l'écran d'ordinateur et le stylet la souris.

**Le principal avantage :**
La possibilité de continuer à utiliser le tableau blanc déjà en place et de travailler alternativement avec le VPI ou de façon classique sur la même surface.

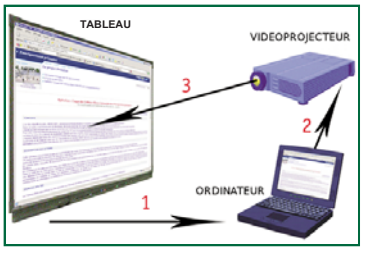


## *TBI / TNI, VPI ? Quelles différences ?*

**TBI** = Tableau Blanc Interactif = **TNI** = Tableau Numérique Interactif
C'est le tableau qui permet l'interactivité. Ce dispositif nécessite un tableau (tactile ou non) qui remplace le tableau actuel.
Dans le cas du **VPI**, c'est le vidéo-projecteur qui gère l'interactivité. Il se fixe au-dessus du tableau (le maître garde son tableau).

L'engagement de l'adjoint aux affaires scolaires,
Julien David : ***En 2015, la municipalité poursuit ses investissements numériques dans les écoles. Deux Vidéo-Projecteurs Interactifs (VPI) seront installés dans les deux autres écoles élémentaires : du Centre et à Jacques Prévert.***

*Une nouvelle rue*

# Mireille Chrisostome « Jacotte »

***Après avoir mis à l'honneur Marcel Nogues et Honoré Michard, grands résistants, la municipalité rend, cette fois, hommage à cette jeune résistante, torturée puis fusillée à l'âge de 20 ans, après avoir été arrêtée alors, qu'en vélo, elle menait sa mission d'agent de liaison.***

Mireille Chrisostome

Scolarisée à Saint-Brieuc jusqu'à l'obtention du brevet élémentaire, Mireille Chrisostome est employée aux Eaux et Forêts. C'est d'elle-même qu'elle décide d'entrer dans la Résistance aux côtés de Jean Devienne « François ». Elle prend le nom de « Jacotte » et devient un des agents de liaison du Front national* des Côtes-du-Nord dont Jean Devienne était le responsable.

## Sa mission

Convoyeuse et agent de liaison, elle fait de nombreux transports de messages dans le tube creux de son vélo, et passe également des armes, des valises, des tickets d'alimentation pour les maquis. Jacotte ne recule devant aucune mission, quel que soit le danger. Ses activités commencent à se savoir, ses parents reçoivent à plusieurs reprises la visite de la police allemande et pourtant, elle continue.

## Son arrestation

Les témoignages manquent sur les circonstances de son arrestation. Il semble qu'elle ait été arrêtée le 11 juillet 1944 lors de la rafle de Saint-Nicolas-du-Pélem, sur la route entre Saint-Gilles-Pligeaux et Canihuel. Mireille Chrisostome est conduite à Uzel dans l'école des garçons, transformée en chambre des tortures par les services de la Gestapo, aidés par la Milice Française. Elle subit un violent interrogatoire, des sévices corporels et moraux. Son corps fut découvert dans une fosse commune, par hasard, en octobre 1944, par un agriculteur venant couper des ajoncs et des fougères, au lieu-dit La Butte Rouge, à L'Hermitage-Lorge.
Le Dr Lejeune, médecin légiste à Quintin, qui pratiqua l'autopsie, note qu'elle a été achevée d'une balle dans la nuque, certainement le 14 juillet 1944. Moins de trois semaines plus tard, Saint-Brieuc était libérée. Le réseau, auquel elle appartenait, n'a pas été inquiété dans les jours qui suivirent son arrestation. Elle a subi la torture sans livrer ses camarades. Elle a reçu, à titre posthume, la Légion d'honneur et la Croix de guerre au titre de la Résistance.

### Où ?

La rue Mireille Chrisostome sera l'unique voie de l'Espace Synergie, zone d'activités tertiaires.

### Jacotte ?

Avant la guerre, Mireille Chrisostome allait régulièrement dans la famille de son père à Paris. Elle avait une grande amie, Jacqueline Cavaillé-Coll, une descendante de la famille des facteurs d'orgues qui ont réalisé au 19e siècle l'orgue de la cathédrale, celui de l'église Saint-Michel à Saint-Brieuc et celui de l'église Saint-Nicolas à Loudéac… C'est en pensant à cette jeune fille que Mireille Chrisostome a choisi le nom de Jacotte.

* Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France

*Tout savoir sur les noms de rue*

# Rue Glais-Bizoin

***Lieux ou personnages emblématiques : les rues, allées et avenues de Loudéac sont faites d'anecdotes. Poursuite de la série proposée par votre journal municipal sur ces noms de rue qui font l'histoire de la ville.***

**Alexandre Glais-Bizoin**
(Quintin 1800 - Saint-Brieuc 1877)
Issu d'une famille de marchands de toiles, Alexandre Glais-Bizoin fit des études de droit mais, une fois reçu avocat, en 1822, négligea le barreau pour la politique. En 1830, il est élu Conseiller général du canton d'Uzel, en 1831 élu député de la circonscription de Loudéac, réélu jusqu'en 1848 siégeant à l'extrême-gauche. Non réélu en 1849, il retrouve son siège en 1863. Il s'oppose vigoureusement à Napoléon III. Il est l'un des «douze» qui proclament la république le 4 septembre 1870 et devient ministre du gouvernement de la Défense Nationale. A cette époque, Emile Zola fut son secrétaire parlementaire. Il compta Victor Hugo parmi ses amis. Non réélu en 1871, il se retire dans sa propriété, la Tour de Cesson, à Saint-Brieuc, où sa vie politique se termine par le poste de conseiller municipal.

*La Poste lui rend hommage en émettant un timbre à son effigie le 17 mars 2014.*

## La réforme postale

Alexandre Glais-Bizoin lutta beaucoup pour l'instauration du timbre-poste. Son combat, engagé en 1837, vise à établir un tarif unique pour le port des lettres, quelle que soit la distance à l'intérieur du pays. A l'époque, le coût amenait certains à refuser des courriers qui s'avéraient souvent importants et aggravaient l'isolement des travailleurs éloignés de leur famille. Son idée fut adoptée par l'Angleterre en 1840, mais le député des Côtes du Nord, dans l'opposition, ne put déposer son projet de loi qu'en 1847. La loi fut signée en 1848. Le timbre Cérès de 20 centimes fut mis en circulation le 1er janvier 1849.

## Les chemins de fer

Outre sa bataille pour la Route Royale 164 bis, Alexandre Glais-Bizoin mena un combat pour que le train Rennes-Brest passe par Loudéac. Souhaitant un principe d'égalité, il n'accepta pas que la Bretagne soit écartée du réseau établi en 1842. La ligne atteint Rennes en 1857, puis, après de longues tergiversations sur les tracés, le train arrive à Saint-Brieuc en septembre 1863, puis touche Brest en 1865.

## A Loudéac

La rue Glais-Bizoin se situe dans le prolongement du boulevard Victor Etienne et s'étend jusqu'à la rue du Porhoët.

## Ils ont participé, ils ont gagné...

*Le samedi 15 novembre, la Médiathèque remettait les récompenses aux gagnants du jeu-concours organisé en septembre et octobre sur les noms de rue de Loudéac. Marie-Thérèse Le Ho, Pascal Ruffault et Maryse Le Goff ont résolu les 12 énigmes et ont eu la chance d'être tirés au sort.*

*Etat civil*

# 2014 en chiffres*

***Gérard Huet, maire, en charge de l'état civil, dresse le bilan de l'année 2014 :***

## Naissances

L'an dernier, **102 loudéaciens** (95 en 2013, 82 en 2012, 117 en 2011 et 91 en 2010) sont nés à Saint-Brieuc et Pontivy : 54 filles, 48 garçons.

## Mariages

**20** couples **se sont dit oui** devant M. le Maire ou un de ses adjoints (18 en 2013, 27 en 2012, 25 en 2011 et 29 en 2010). Lors de ces unions, une quête est organisée au profit du CCAS. En 2014, la somme de 646,77 € a été récoltée et affectée aux plus démunis par le CCAS.
**4 parrainages** civils ont eu lieu (3 en 2013, 10 en 2012).

## Décès

En 2014, le service Etat civil a enregistré **164 décès** (175 en 2013, 224 en 2012, 309 en 2011 et 320 en 2010).
Parmi ces décès notifiés à la Mairie,
- 60 loudéaciens (19 femmes, 41 hommes),
- 54 transcriptions (loudéaciens décédés hors-commune : 30 femmes et 24 hommes),
- 50 non-loudéaciens.

*Chiffres arrêtés au 20 décembre 2014 en raison du délai de bouclage du journal.

## Noces d'Or

**26 avril 2014 : M. et Mme René GUILLEMOT**

## Les aînés Loudéaciens

*Goûter organisé pour les anniversaires à la résidence Brocéliande*

90 loudéaciens* ont entre 90 et 104 ans.
73 femmes ; 17 hommes
La doyenne de la commune, née en 1910, affiche 104 printemps et vit à la résidence Brocéliande depuis sa création *(photo)*.
A celle-ci s'ajoutent 6 autres femmes centenaires.
Le Loudéacien le plus âgé est né en 1917.
*Chiffres arrêtés au 4 octobre 2014, date du repas du CCAS.

## Les colis de Noël

*Marylise Besnard, adjointe aux affaires sociales et Hélène Gouteux, conseillère municipale*

230 colis de Noël ont été distribués en cette fin d'année par les élus loudéaciens. Ces paniers sont réservés aux personnes malades, handicapées ou âgées de plus de 80 ans n'ayant pu se déplacer au repas organisé début octobre par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

*Club « Partageons tout »*

# Affilié au sport adapté

***Le Club « Partageons tout » a fêté ses dix ans et a ouvert une nouvelle section en s'affiliant à la Fédération Française de Sport Adapté.***

*Le Club « Partageons tout » est membre de l'Office Municipal des Sports*

L'association est née de la réunion de 4 familles, ayant en tête, une haute idée de la pratique sportive. ***Le sport véhicule des valeurs, une motivation et surtout du bien-être. Aucune situation de handicap ne doit être un frein à la pratique. Lors d'une compétition de basket handisport à Loudéac, des sportifs en fauteuil nous avaient donné une véritable leçon de vie***, se souvient Daniel Coguic, président de « Partageons tout ».

## Adhérents

L'association compte 24 licenciés, pour moitié des personnes handicapées (physique, psychique ou mental) et pour autre moitié des encadrants : ***de la famille, mais pas seulement***, tient à souligner le président. ***Sans lien de parenté, Cécile est là uniquement pour le plaisir de rendre service et d'accompagner***.

## Deux sections

L'association est affiliée à deux fédérations sportives différentes. D'un côté, la section handisport regroupe des sportifs présentant un handicap physique. ***Depuis septembre dernier, nous avons choisi d'adhérer à la Fédération Française du Sport Adapté. Celle-ci a pour mission d'offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix. Le tout dans un environnement adapté et en sécurité***, explique Monique Josselin, à l'initiative de cette affiliation.

## Natation

En Côtes d'Armor, le sport adapté compte 10 clubs. Plusieurs disciplines sont possibles dont la natation, le tennis, la pétanque, le tennis de table, le tir à l'arc... ***A Loudéac, c'est à la piscine que nos adhérents prennent aujourd'hui le plus de plaisir. Chaque samedi, le rendez-vous est important : l'eau a un pouvoir. Au niveau musculaire, c'est un moment de détente.***

## Compétitions

Les rencontres sportives requièrent la même organisation qu'une compétition de la Fédération Nationale de Natation. Néanmoins, les nageurs pratiquent le Sport Adapté en fonction de leurs capacités, de leurs compétences aquatiques et de leur niveau de compréhension. ***Pour « Partageons tout », notre premier rendez-vous est fixé en janvier à Saint-Brieuc. Au-delà de la pratique sportive, cette participation permet la rencontre avec d'autres jeunes : un épanouissement par le lien social,*** souligne Monique Josselin.

## Anniversaire

Le 27 septembre dernier, « Partageons tout » a fêté ses 10 ans. Au Relais de Saint-Guillaume, toutes les familles se sont retrouvées pour une journée conviviale. ***Ce fut aussi l'occasion de remercier les partenaires qui soutiennent notre association depuis ses débuts : la ville de Loudéac, la Cidéral et le Conseil général***, termine le président.

**Contacts :** Section Sport Adapté : Monique JOSSELIN, 02 96 28 90 27 monique.josselin@wanadoo.fr
Section HandiSport : Evelyne ANGOUJARD, 02 96 28 62 87 evelyneangoujard@yahoo.fr

*Aquarev*

# Reconnaissance nationale

***La 4e édition du Concours national Les Victoires du Paysage a sacré, Aquarev, Trophée de Bronze dans la catégorie Collectivité « Espace à dominante naturelle ».***

*M. Courchinoux, architecte paysagiste, M. le Maire et Monique Collet, adjointe, lors de la remise des prix à Paris le 11 décembre 2014*

## Quels critères pour participer ?

Avoir fait appel aux professionnels du paysage pour la réalisation de l'aménagement :
- Un paysagiste pour la conception.
- Une ou plusieurs entreprise(s) du paysage pour la mise en oeuvre.
- Un ou plusieurs producteur(s) de plantes pour la fourniture des végétaux.

La ville de Loudéac réunissait tous ces critères pour Aquarev. La candidature a été présentée par le Cabinet paysagiste Courchinoux dans la catégorie Collectivités «Espace à dominante naturelle».

## Chronologie du Concours

**Mercredi 2 juillet** : examen des 131 candidatures par le Jury Technique composé de 25 personnes (paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, pépiniéristes, journalistes de la presse professionnelle, associations professionnelles). A l'issue de cette réunion, désignation des aménagements paysagers et les maîtres d'ouvrage nominés pour la 2e phase des Victoires du Paysage 2014 dans les 3 catégories du concours (collectivités, entreprises et particuliers) : 71 dossiers ont été retenus !
Tous ces aménagements ont fait l'objet d'une visite technique entre juillet et fin septembre.
**Mardi 26 août** : passage du jury à Loudéac, composé d'un pépiniériste, d'un paysagiste et d'un entrepreneur. A l'automne, le Grand Jury a délibéré pour le choix final des lauréats.
**Jeudi 11 décembre** : soirée de remise des Prix à Paris pour conclure cette quatrième édition et récompenser les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage, en présence d'Erik Orsenna, parrain de l'édition 2014.

## Les retombées

- Un label de qualité pour la ville de Loudéac et Aquarev
- Une vitrine médiatique. Lors de la précédente édition, en 2012, 800 retombées médiatiques (articles de presse, reportages télévisés, émissions de radio...) ont été recensées sur le concours, les projets et sur les collectivités (nominés et lauréats).

Un bon coup de projecteur pour Aquarev !

## Organisateur du Concours :

VAL'HOR, Organisation interprofessionnelle pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture et du paysage.

*La Médiathèque municipale*

# La magie du cirque

**Animations gratuites**

***Tous en piste ! La Médiathèque fait son numéro. En janvier et février, l'univers circassien réchauffera l'ambiance frileuse de ces deux mois d'hiver.***

## EXPOSITIONS

**du 13 janvier au 7 février** — ***Le « zoo-circus »***

*Exposition de Bernard Bodiguel, collectionneur.*

Venez vous émerveiller devant cette maquette des grands cirques itinérants des années soixante avec le chapiteau, les tentes de la ménagerie, une cinquantaine de véhicules, personnages et animaux, réalisé par Bernard Bodiguel, passionné de cirque.

**du 10 au 21 février** — ***Le cirque vu par Modul'Arts***

*Exposition des travaux des élèves de l'association Modul'Arts*

## ANIMATIONS

**Mercredi 28 janvier 15h**

***L'Heure du Conte Spécial Cirque***

Le temps d'une histoire, plongez dans l'univers magique du cirque !

**Samedi 31 janvier 15h** ***C'est tout un cirque !***

Une petite histoire du cirque vu par le cinéma ou le cinéma qui plante son décor sous le chapiteau. Du clown à l'acteur burlesque il n'y a qu'un pas ou un tour de manivelle.

## CROQUE-VACANCES

### *Ciné-lectures au cinéma Quai des Images*

**Mardi 10 février**

Lectures d'histoires sur le cirque, suivies de projections de films d'animation.

A 10h30 pour les 3-6 ans : ***Eugénio***
*Film d'animation français réalisé par J-J. Prunes avec Jacques Perrin. 57 min.*

A 14h pour les plus de 7 ans :
***Le cirque*** *de Charlie Chaplin* (1h11)

### *Ateliers d'initiation aux arts du cirque*

*animés par Céline Glossin de « Et Hop Cirque »*

**Mercredi 11 février**

*Gratuit. Sur inscription.*

**Atelier de portés parents-enfants :**
10h30-12h, à partir de 5 ans

**Ateliers de découverte du jonglage et de l'équilibre sur objets :**
14h30-16h pour les 7-9 ans
16h-17h pour les 3-6 ans

### *Atelier « Faites le clown ! »*

**Mercredi 18 février à 15h**

Pour une fois, vous avez le droit de faire le clown dans la Médiathèque. Mais au fait, c'est quoi faire le clown ? Ateliers images et sons, multimédia et gravure.

*Gratuit. Sur inscription. A partir de 6 ans.*

**VOS RENDEZ-VOUS**

**Club lecture ados** *à 11h (11 ans et +)* 24 janv.
**Les Bébés lecteurs** *de 9h30 à 10h15* 6 janvier et 3 février *de 10h30 à 11h15* 8 janvier et 5 février
**Raconte-moi une histoire** *à 11h (Dès 3 ans)* 24 janvier et 28 février
**Paroles de lecteurs** *de 18h30 à 19h30* 23 janvier et 27 février *(Témoignages d'Algérie)*
**L'heure du conte** *à 15h (dès 6 ans)* 28 janvier *(cirque)*
**RDV images et sons** *de 15h à 16h* 31 janvier *(cirque au cinéma)*

***Contact : Médiathèque, 02 96 28 16 13***

### *Rencontres « Le départ en Algérie »*

**Vendredi 27 février à 18h30 : Paroles de Lecteurs**

Réunis à l'initiative de l'association ménéenne le Cercle des Pouët Pouët disparus, des anciens se souviennent de leurs années de guerre en Algérie. Un livre CD de témoignages a déjà été publié aux éditions Récits et ses auteurs interviendront dans le même esprit de sincérité hors de tout débat polémique.

***Exposition photos*** **du 24 au 28 février**

*Au Palais des Congrès et de la Culture*

# Emerveillement...

***Cirque, danse, théâtre, une programmation éclectique pour un large public.***

Photo © Francette Levieux et Michel Lidva

DÈS 5 ANS !

## Cirque - Samedi 10 janvier 20h45

**Nouveau Cirque National de Chine**

***Alice in China***

Un cirque-théâtre librement adapté de « Alice au Pays des Merveilles » de Lewis Carroll par le dramaturge Fabrice Melquiot. Cette Alice revisitée par le Nouveau Cirque National de Chine donne à voir un spectacle vertigineux mêlant performances techniques, sportives, poésie et théâtre sans paroles. Dans ce spectacle prodigieux, vingt-cinq acrobates recomposent le périple de la fillette en associant le travail des sangles, des jarres, des diabolos, des météores, du hula hoop... le tout rythmé par la musique des instruments chinois traditionnels et une bande son électronique. Un émerveillement à vivre en famille !

*Durée : 1h35 - Tarifs : de 20 € à 27 €*

©Fabrice Parisi

## Danse Samedi 24 janvier 20h45

**Jeune Ballet Européen**

***Puzzle***

Constitué de 10 créations d'univers différents, du classique au contemporain, et interprété par 16 danseurs âgés de 18 à 25 ans, « Puzzle » est le premier spectacle du Jeune Ballet Européen. Cette fusion de styles chorégraphiques, de techniques et de sensibilités, forme un ensemble riche et diversifié.

*Durée : 1h10 - Tarifs : de 7 € à 14 €.*

## Théâtre - Vendredi 6 février 20h45

**Théâtre du Totem**

DÈS 13 ANS !

***Le joueur***

*Le jour se lève, Florindo a passé toute la nuit à jouer frénétiquement aux cartes et s'en veut terriblement. Il a certes amassé une belle somme d'argent, mais il aurait pu gagner plus, beaucoup plus. Sûr de son talent et d'avoir la « baraka », il tombe entre les mains de joueurs malhonnêtes qui vont littéralement le dépouiller...*

Après « L'épreuve » de Marivaux, le Théâtre du Totem renoue avec les écritures vives et enlevées des comédies classiques, en adaptant cette pièce de Goldoni, teintée de suspense et de rebondissements, qui nous entraîne dans la fièvre et l'enfer du jeu...

*Durée : 1h40 - Tarifs : de 7 € à 14 €.*

©Christelle Anthoine

## Théâtre Dimanche 22 février 17h

**Bernard Menez, Alexandra Kazan, Nadège Lacroix**

***A vos souhaits !***

©Sylviane Le Forestier

Un richissime romancier est foudroyé chez lui par une crise cardiaque. Le testament n'est pas encore ouvert que les héritiers, avides et peu chagrinés, donnent le ton de ce vaudeville aussi cocasse que féroce. Pièce en trois actes, « A vos souhaits ! » a fait les belles soirées de l'émission de télé « Au théâtre ce soir » il y a plus de 35 ans. Cette nouvelle adaptation nous plonge dans la bonne et vieille tradition du vaudeville. Une comédie jubilatoire, à ne pas rater !

*Durée : 1h40*
*Tarifs : de 20 € à 27 €.*

*Au cinéma municipal*

# De l'Afrique au Moyen-Orient

***Le temps d'un film, plongez au cœur des civilisations, re-découvrez de grands cinéastes et rencontrez des professionnels au Quai des Images...***

## Mardi 6 janvier à 20h30

4,50 €

**En présence du réalisateur, Mehran Tamadon -** *En VOSTF*

### IRANIEN

*Documentaire français, suisse, iranien réalisé par Mehran Tamadon. 1h45.*

Iranien athée, le réalisateur Mehran Tamadon a réussi à convaincre quatre mollahs, partisans de la République Islamique d'Iran, de venir habiter et discuter avec lui pendant deux jours. Dans ce huis clos, les débats se mêlent à la vie quotidienne pour faire émerger sans cesse cette question : comment vivre ensemble lorsque l'appréhension du monde des uns et des autres est si opposée ?

## Dimanche 11 janvier

**Petite leçon de cinéma autour du cinéaste -** Films en VOSTF

### JOSEPH L. MANKIEWICZ

**avec Roselyne Quémener**

11h : Chaînes conjugales (1h43)
14h : Conférence de Roselyne Quémener
15h30 : L'Aventure de Madame Muir (1h44)
17h30 : La comtesse aux pieds nus (2h08)

*Tarifs : Pass 3 films 12 € - Le film 4,50 €*

## Lundi 19 janvier à 13h45 et 20h30

**En présence de Morgan Pokée, critique cinéma**

### TIMBUKTU

*Drame français, mauritanien d'Abderrahmane Sissako. 1h37. En VOSTF*

4,50 €

Non loin de Tombouctou, au Mali, ville tombée sous le joug des extrémistes religieux, Kidane mène une vie simple et paisible dans les dunes, entouré de sa femme Satima, sa fille Toya et de Issan, son petit berger âgé de 12 ans. En ville, les habitants subissent, impuissants, le régime de terreur des djihadistes qui ont pris en otage leur foi. Finis la musique et les rires, les cigarettes et même le football…

*Séance scolaire à 13h45, ouverte au public*

## Dimanche 8 février

**Petite leçon de cinéma autour du cinéaste -** Films en VOSTF

### ORSON WELLES

**avec Roselyne Quémener**

11h : Othello (1h35)
14h : Conférence de Roselyne Quémener
15h30 : Macbeth (1h47)
17h30 : Citizen Kane (1h59)

*Tarifs : Pass 3 films 12 € - Le film 4,50 €*

## Pendant les vacances d'hiver, du 7 au 23 février

**Programmation et animations sur la thématique du CIRQUE**

3,50 €

**Mardi 10 février CINE-LECTURES**

en partenariat avec la Médiathèque

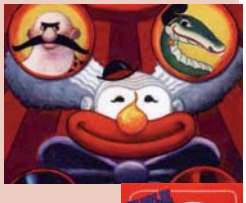

**à 10h30** ***Eugénio***

*de J-Jacques Prunes, 57 min.*

*Eugenio est un clown dont le rire tonitruant est célèbre dans le monde entier. Un jour, en pleine représentation, c'est l'extinction de voix !*

**à 14h** ***Le cirque***

*de Charlie Chaplin, 1h11.*

*Charlot, pris pour un pickpocket, se réfugie dans un cirque et déboule sur la piste en plein spectacle. Son arrivée fait rire le public et le directeur l'engage aussitôt comme clown.*

Autres films programmés :

***Yoyo*** *de Pierre Etaix*

***Romanès*** *de Jacques Deschamps*

## Samedi 14 février : Saint-Valentin

### NUIT DE LA COMÉDIE ROMANTIQUE

***par l'association L'encre de nos rêves***

## Mercredi 25 février à 20h

### OF MEN AND WAR Des hommes et de la guerre

*Documentaire français de Laurent Bécue-Renard, 2h22. En VOSTF.*

4,50 €

Ils reviennent d'Irak ou d'Afghanistan. Le retour au pays est une longue et douloureuse errance. Partis combattre pour l'Amérique, ces douze guerriers sont rentrés du front, sains et saufs mais l'esprit en morceaux, consumés de colère, hantés par les réminiscences du champ de bataille. Femme, enfants et parents ne les reconnaissent plus et les regardent, impuissants, se débattre contre d'invisibles démons.

**En présence du réalisateur Laurent Bécue-Renard.**

# Janvier

| | |
|---|---|
| Samedi 3<br>20h | Loto organisé par le LOSC au foyer municipal. |
| Lundi 5<br>14h30 | Après-midi convivial de l'UTL au Palais des Congrès et de la Culture avec un récital chant/piano. |
| Mercredi 7<br>14h | Galette des rois de l'Association des Paralysés de France à La Providence. |
| Jeudi 8<br>14h | Galette des rois du Club de l'amitié au foyer municipal. |
| Vendredi 9<br>19h | Cérémonie des vœux de la municipalité à la population suivie d'un bal animé par Daniel Goarin, au foyer municipal. |
| Vendredi 9<br>20h30 | Assemblée générale de l'association Les Enfants de Baothi, à La Providence. |
| Samedi 10<br>10h-21h30 | Inauguration sportive du Palais des Sports. Démonstrations des disciplines sportives proposées par les associations. Ouvert à tous. Voir en dernière page. |
| Samedi 10<br>14h | Galette des rois du Club nautique à La Providence. |
| Samedi 10<br>14h30 | Galette des rois du Club Coeur et Santé au foyer municipal. |
| Lundi 12<br>14h30 | Conférence de l'UTL au foyer municipal : *Histoire d'un tirage confidentiel devenu un best-seller.* |
| Vendredi 16<br>19h | Repas de l'Association Culturelle du lycée Xavier Grall au foyer municipal. |
| Samedi 17<br>14h et 18h | Galette des rois de Body form loudéacien à La Providence. |
| Dimanche 18<br>14h | Loto organisé par l'Amicale Laïque Hand au foyer municipal. |
| Lundi 19<br>14h30 | Conférence de l'UTL au foyer municipal : *Niki de Saint-Phalle.* |
| Vendredi 23<br>19h | Assemblée générale et galette des rois de Coyote 164, à La Providence. |
| Vendredi 23<br>19h | Repas organisé par l'Amicale Laïque Gymnastique au foyer municipal. |
| Vendredi 23<br>20h | Loto organisé par le Football Club de Saint-Bugan au foyer municipal. |
| Dimanche 25 | Troc et puces d'hiver à l'hippodrome par AF Evénements. |
| Lundi 26<br>9h | Assemblée générale de l'association Photographes de Bretagne, salle Malivel. |
| Lundi 26<br>14h30 | Conférence de l'UTL au foyer municipal : *le sens de la laïcité aujourd'hui.* |
| Jeudi 29<br>19h30 | Assemblée générale de l'association ALICE, salle Malivel. |
| Vendredi 30<br>17h | Assemblée générale et galette des rois de l'Amicale des donneurs de sang, à La Providence. |
| Samedi 31<br>19h | Repas organisé par le Skate Club au foyer municipal. |
| Samedi 31<br>9h/18h | Porte ouverte de la Maison Familiale Rurale. |

# Février

| | |
|---|---|
| Dimanche 1er<br>14h | Loto organisé par Rouillard Concept Car au foyer municipal. |
| Lundi 2<br>14h | Concours de belote inter-clubs organisé par le Club de l'Amitié à Yann Sohier. |
| Lundi 2<br>14h30 | Conférence de l'UTL au foyer municipal : *Volcanisme sous-glaciaire en Islande.* |
| Mercredi 4<br>17h30 | Assemblée générale de l'Amicale des employés municipaux au foyer municipal. |
| Samedi 7<br>9h/18h | Porte ouverte du lycée Xavier Grall. |
| Dimanche 8<br>14h30 | Matinée dansante organisée par le Club de l'Amitié au foyer municipal. |
| Mercredi 11<br>Jeudi 12 | Collecte de sang organisée par l'EFS, au foyer municipal (10h30-13h et 15h-19h). |
| Vendredi 13<br>20h | Loto organisé par l'ESSM Basket au foyer municipal. |
| Samedi 14<br>Dimanche 15<br>10h-18h | Salon de l'habitat **à La Rocade** organisé par la municipalité et Guingamp Evénements qui réunira 60 exposants. Gratuit. |
| Dim. 15 et 22<br>14h | Loto organisé par le Vélo Club du Pays de Loudéac au foyer municipal. |
| Dimanche 22<br>15h | Concert des Chanteurs d'Argoat (direction Marie Hallot) au profit des Restos du Cœur à l'Eglise St-Nicolas avec la participation de l'Ensemble Vocal "*Les Cœurs du Mené*" de Collinée, dirigés par Manuelle Cornut. Répertoire très varié. Chants communs en fin de concert. |
| Lundi 23<br>14h30 | Conférence de l'UTL au foyer municipal : *Sommes-nous libres de disposer de notre corps ?* |
| Samedi 28<br>9h/18h | Bourse puériculture organisée par Familles Rurales, salle Malivel. |

**Pour prendre date :**

## les Fêtes du Jumelage 2015

La municipalité et le Comité de Jumelage Loudéac-Büdingen organisent conjointement les prochaines Fêtes du Jumelage 2015. Les amis de Büdingen arriveront le jeudi 30 avril et repartiront le dimanche 3 mai au matin.

Un programme de festivités est en cours de préparation, incluant une excursion, des rencontres sportives et culturelles, un dîner-spectacle et diverses animations.

Les membres de la délégation allemande seront hébergés dans les familles. Il est donc recommandé à toutes les personnes qui ont des amis à Büdingen et souhaiteraient les accueillir de réserver leur week-end.

De même, toutes celles et ceux qui souhaitent établir de nouveaux contacts sont invités à se faire connaître auprès de Catherine Marchika, responsable de l'hébergement

**Contact : 02 96 28 27 84 ou cmarchika@yahoo.fr**

PUB

# Palais des Sports

## Inauguration sportive gratuite

## Samedi 10 janvier

### Salle de musculation

*Salle avant son installation définitive*

**10h-12h et 14h-17h**
Accès libre pour voir le fonctionnement du Centre Body-Form Loudéacien et démonstration des licenciés.

### Escalade (SAE)

**10h-12h** Accès libre
**14h-16h** Démonstration d'un athlète de haut niveau sur le mur de vitesse, **Bassa Mawem.** Il détient le record de France de vitesse. Il effectuera plusieurs runs.

### Salle d'arts martiaux

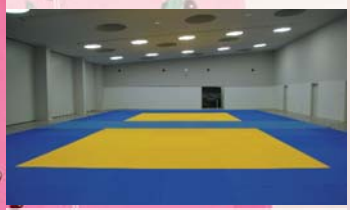

Démonstrations des licenciés
**10h-11h** Aïkido
**11h-12h** Karaté
**13h30-14h30** Aïkido
**14h30-16h30** Judo
A 15h15 : deux pointures (6e dan) seront sur le tapis, Georges Boidin et Gilbert Le Gall.
**16h30-17h30** Karaté
A 16h40, place au 6e dan et arbitre national : Rolland Lebrun.

### Salle multisports

14h-15h : Match de basket-ball d'une équipe jeunes de l'ESSM.
15h30-17h : Place aux licenciés du Losc volley-ball.
18h : Echauffement des équipes de hand-ball avant le match de gala.
19h : découverte de la plaque d'inauguration par M. le Maire à l'entrée du Palais des Sports.
19h30 : match de gala de deux équipes professionnelles du plus haut niveau français : Cesson Sévigné / Tremblay-en-France (tarif unique : 5 €). Tombola et animations organisées par l'Amicale Laïque Hand.
21h : fin du match suivi d'une séance de dédicaces des joueurs

***Tout au long de la journée, buvette et restauration proposées par les associations sportives.***

***Match de gala Cesson Sévigné / Tremblay-en-France***

*Les billets sont en vente depuis le samedi 13 décembre lors de permanences proposées par le club de hand. Dans la limite des places disponibles, il est encore possible de retirer des places le mardi 6 janvier de 17h à 19h à la salle de la Rocade.*